

Le label Architecture Contemporaine Remarquable à ÉVRY-COURCOURONNES



©Grand Paris Sud



Avec le soutien du ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles

SOMMAIRE

Edito de Medhy Zeghouf	2
Entretien avec J. Paul Midant	3
Edito de Mémoire et Avenir de la Ville Nouvelle	5
Présentation du label	6
Le label Architecture Contemporaine Remarquable à Évry-Courcouronnes	8
Comment le label s'est-il concrétisé aussi tôt à Évry-Courcouronnes?	10
Le choix des édifices : un parcours historique dans la ville	12
Comment faire vivre le label?	14
La gare d'Évry-Courcouronnes	16
La place des Droits de l'Homme et du Citoyen	18
La Butte Creuse	20
La Cité administrative	22
La patinoire	26
Les Pyramides	28
La Cité artisanale	32
Le groupe scolaire des Champs-Élysées	34
L'ensemble de logement des Champs-Élysées	36
L'école Jacques Cartier	38
La Villa Charles Delescluze	40
L'ensemble de logements, rue Henri Rochefort et allée Gustave Cluseret	42
Les logements square Edouard Moreau « Les Cottages »	44
L'école Lapierre et la bibliothèque des Aunettes	46
La mosquée d'Évry-Courcouronnes	48
Bibliographie et Remerciements	50



Edito de Medhy Zeghouf

Medhy Zeghouf, 1^{er} Adjoint au Maire : Coordination de l'équipe municipale Éducation, laïcité, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine. Vice-président de Grand Paris Sud en charge de la lecture publique, du tourisme et du patrimoine

En 2020 la Ville d'Évry-Courcouronnes a eu l'honneur de devenir la première Ville Nouvelle accueillant des édifices labellisés Architecture Contemporaine Remarquable (ACR). Ce label offre l'occasion à notre territoire d'enfin montrer son étonnante richesse patrimoniale, et de l'afficher avec fierté. Dans l'imaginaire collectif français, le patrimoine est souvent synonyme de centre-ville aux rues tortueuses, de belles façades en pierre montrant la patine du temps qui passe, de glycines épousant de vieilles bâtisses... Des paysages qui ne font d'ailleurs pas défaut à notre commune !

Mais il est désormais temps de compter également sur l'incroyable diversité de l'architecture contemporaine. Et quel meilleur terrain d'observation de celle-ci que les Villes Nouvelles ? Celle d'Évry a vu de prestigieux architectes participer à son édification, et y expérimenter de nouvelles façons de faire du logement, des écoles, de la ville... Les concepteurs, partant de zéro, ont pu se permettre de questionner la manière dont les habitants vivent, se déplacent, et utilisent la ville. Des gestes architecturaux spectaculaires y ont vu le jour.

Dans l'usage, certaines réalisations ont atteint leurs objectifs, d'autres ont connu plus de difficultés, sur lesquels nous travaillons aujourd'hui dans les projets de réaménagement de certains secteurs. Mais quoi qu'il en soit notre commune s'est façonné un paysage unique, une « gueule », qu'elle entend cultiver, donner à voir. Ce label est l'occasion de porter un regard nouveau sur ce territoire. Toute la démarche menant à l'obtention du label, et celle de mise en valeur que nous effectuons aujourd'hui, a permis de nous faire redécouvrir ces édifices. Y compris certaines réalisations plus discrètes, voir déroutantes, qui ont plus d'un secret à nous apprendre.

Medhy Zeghouf



Entretien avec Jean-Paul Midant

Directeur du « Diplôme de spécialisation et d'approfondissement » (DSA) «Architecture & Patrimoine» de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville (ENSAPB), directeur scientifique de l'étude de labellisation ACR Évry Ville Nouvelle (cf biblio.). Par Katia Roux, directrice développement « Centre d'Art, Architecture, Paysage et Patrimoine » (CAAPP) :

M. Midant, en partenariat avec la «Direction régionale des affaires culturelles» (DRAC) Ile-de-France, vous avez réalisé l'étude avec les étudiants du DSA Architecture et Patrimoine de l'ENSAPB, quel a été le parcours pédagogique développé ?

« Ce DSA décerne un diplôme de spécialisation en patrimoine à des étudiants architectes. Nous leurs apportons les connaissances et l'expérience pour exercer le métier d'architecte des patrimoines. Le DSA est réparti en trois semestres (plus un de stage) : le 1^{er} porte sur les villes afin de faire comprendre que le problème patrimonial n'est pas un problème d'objet isolé dans un tissu urbain mais souvent un problème de tissu urbain, ou rural. Au 2^e les étudiants vont travailler sur des monuments remarquables (historiques), la notion d'héritage, de transmission, avec des méthodes et techniques particulières. Le 3^e porte sur la valeur patrimoniale des bâtiments récents du XX^e siècle. C'est dans ce cadre que l'étude s'est développée, avec le concours de la Mairie d'Évry ».

Quel est l'intérêt de travailler sur le patrimoine architectural des Villes Nouvelles et sur Évry?

« Travailler sur du patrimoine récent pousse à innover dans la prise en compte des critères de valeur patrimoniale. C'est une richesse de débat de travailler sur du patrimoine récent, comme les Villes Nouvelles. Dégager des valeurs patrimoniales pour des bâtiments encore non reconnus mais intéressants du point de vue de l'héritage, le justifier, anticiper les problèmes de conservation liés à l'industrialisation des composants et des méthodes de construction des années 1970-1980-1990 retrouver les meilleures dispositions pour que ces bâtiments puissent avoir une durée de vie suffisante, tester par le projet d'architecture la capacité des bâtiments remarquables à évoluer dans leurs usages et dans leur réponse à la crise énergétique tout en gardant leur valeur patrimoniale. La méthode pédagogique et scientifique que nous avons appliquée ici a bien marché, à telle enseigne que nous la continuons avec les nouvelles promotions. Etudier la Ville Nouvelle d'Évry dans sa logique architecturale mais aussi son tissu urbain a permis de constituer une collection



d'architectures de référence des années 1970 à 1990, qui alimentent aujourd'hui les critères de considération de ce patrimoine et permettent d'envisager l'extension de ce label à d'autres bâtiments ou ensembles. »

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans l'étude de la Ville Nouvelle d'Évry ?

« Deux patrimoines bâtis étaient déjà remarquables, la Cathédrale et les Pyramides : suffisant pour qualifier le tissu urbain de la Ville Nouvelle ? Des quartiers aux pensées architecturales et urbaines opposées se sont construits dans le même temps. Le quartier des Champs Élysées avec ses habitations, son organisation urbaine, son école, qui s'opposent dans leur logique à ce qui se construisait en même temps aux Pyramides par exemple. La Ville Nouvelle des années 1970 n'est pas celle des années 1990. Nous avons cherché ce qui pouvait faire sens, marqués par une pensée urbaine hétérogène.

Cela nous a révélé combien des contradictions pouvaient être des richesses dans des positions notamment de l'Etablissement Public d'Aménagement d'Évry (EPEVRY) commanditaire et dans la traduction de la commande de l'EPEVRY par les architectes, qui n'avait pas encore été racontée. Il existe l'histoire des maîtres d'ouvrages, de l'Etat qui s'implique dans la création des Villes Nouvelles, l'histoire politique des réactions locales par rapport à la demande de l'Etat . Il n'avait pas encore été fait l'histoire de l'architecture urbaine des villes nouvelles, que nous avons commencé avec cette étude. »



Jean-Paul Midant

Mémoire et Avenir de la Ville Nouvelle

Joseph Nouvellon, Président de l'association MAVN

Avec l'association MAVN, nous voulons conserver nos MEMOIRES et penser à l'AVENIR de ce qui reste une Ville Nouvelle.

Mémoires et Avenir de la Ville Nouvelle avait été créée par ses bâtisseurs (des collaborateurs de l'Établissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle d'Évry et ses premiers habitants (des années 1970/1980) pour laisser à ses futurs historiens de quoi écrire son histoire.

C'est dans ce but qu'elle a :

- recueilli des témoignages via des interviews d'acteurs et d'habitants de la première génération. Les derniers reçus sont ceux de Gérard Gentilhomme, ancien directeur de l'usine SNECMA, devenue SAFRAN, implantée sur les territoires de Corbeil-Essonnes et d'Évry depuis 1965, et de Guy Briantais, ancien maire de l'ancienne commune de Courcouronnes et président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle.

Trente ans après, est venue l'heure des témoignages de la deuxième génération, celle qui vit et continue de transformer notre ville et son environnement. L'association poursuivra son œuvre en les recueillant auprès de toutes les personnes qui acceptent de livrer leur propre mémoire.

- édité, chaque année depuis 1988, un document-mémoire sur un épisode de la construction de notre ville, sur une personnalité ou un groupe d'habitants qui lui ont laissé une trace remarquable et qui font partie de notre patrimoine local.

En 2023, le vingt-deuxième document-mémoire, sorti à l'occasion de l'inauguration, le 22 juin, de la Fresque des Bâtisseurs rénovée, place des Terrasses, portait sur le mécénat d'entreprises en Ville Nouvelle et les œuvres qui, grâce à celles-ci, marquent notre territoire.

Ces documents sont consultables sur internet : « mavn.fr ».

L'association MAVN s'est associée à la réalisation du présent témoignage de l'architecture remarquable que la Ville Nouvelle laisse en mémoire de son époque et comme une richesse de notre patrimoine, pour le mettre en valeur et pour que ses habitants se l'approprient.

Jacques Longuet, témoin des premiers temps de notre ville et historien professionnel, fut l'un des fondateurs de MAVN : il est l'un des grands gardiens de nos Mémoires de la Ville Nouvelle.

Katia Roux, avec lui à ses côtés, a pris la direction du nouveau Centre Art Architecture Paysage Patrimoine, impliquant la pensée de notre avenir à celle sur la fabrique architecturale et urbaine contemporaine et à son devenir.

Ensemble, avec les habitants de ce qui est maintenant l'agglomération « Grand Paris-Sud », nous continuerons de participer à l'évolution de notre « Ville Nouvelle ».

Joseph Nouvellon



Présentation du label

Depuis 2020, quinze édifices d'Évry-Courcouronnes sont labellisés Architecture Contemporaine Remarquable. La Ville d'Évry-Courcouronnes, en partenariat avec la DRAC Île-de-France, l'association Mémoire et Avenir de la Ville Nouvelle et l'association CAAPP, souhaite valoriser auprès de ses habitants et ses usagers ces édifices qui ont marqués l'histoire locale, et parfois l'histoire de l'architecture. Évry-Courcouronnes, née de la fusion de deux communes de la Ville Nouvelle d'Évry, doit une grande partie de son histoire à l'urbanisation du XXème siècle. De nombreux architectes y ont réalisé des édifices innovants. C'est ce véritable laboratoire urbain que nous souhaitons vous faire (re)découvrir !



Qu'est-ce que le label « Architecture Contemporaine remarquable » ?

Créé en 2016, il remplace le label « Patrimoine du XXème siècle ».

Il signale les édifices et productions de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments historiques, et qui présentent un intérêt architectural ou technique suffisant.

L'objectif poursuivi est de montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut habiter et fréquenter, de faire le lien entre le patrimoine ancien et la production architecturale actuelle.

Il invite à poser un regard nouveau sur les villes contemporaines, qui possèdent un riche patrimoine, parfois méconnu.



Passerelle du quai aux fleurs (les Pyramides) - ©Ville d'Évry-Courcouronnes

Le label Architecture Contemporaine Remarquable à Évry-Courcouronnes

Les critères justifiant le label :

- la singularité de l'œuvre.
- le caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale, urbaine, paysagère ou de la réalisation technique.
- la notoriété de l'œuvre.
- l'exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique.
- la valeur de manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnues.
- l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale.

Dans les Villes Nouvelles comme Évry-Courcouronnes, le caractère innovant et expérimental est le plus mis en avant.

Qu'implique ce label pour les propriétaires?

Le label n'entraîne pas de financement pour l'entretien et la valorisation du bâtiment. Il vise à faire connaître ce patrimoine, et à encourager sa prise en compte en cas de travaux, ou dans le cadre de l'entretien de celui-ci.

L'attribution du label engage le propriétaire à informer l'Architecte des Bâtiments de France sur son intention de réaliser des travaux, et ce préalablement à leur réalisation. En cas de dégradation ou dénaturation des éléments remarquables du bâtiment, le label peut être retiré.





La cathédrale de la Résurrection - ©Évry-Corcouroannes

Comment le label s'est-il concrétisé aussi tôt à Évry-Courcouronnes ?

Avec l'institution du label Architecture Contemporaine Remarquable en 2016 (et précisé par décret en 2017 : voir biblio.), le ministère de la Culture a mis en place une campagne de valorisation des villes contemporaines aux architectures remarquables, avec un focus sur les Villes Nouvelles de la seconde moitié du XXe siècle.



De son vieux bourg à la création de la Ville Nouvelle dans les années 1960, en passant par les premières constructions modernes des années 1950, Évry-Courcouronnes est un territoire de développement architectural, urbain et paysager symbolique du vivre et du travailler ensemble.

En 2017, afin de mettre en avant ce patrimoine et cette pensée architecturale et urbaine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France a commandé une étude pour la labellisation architecture contemporaine remarquable de la Ville Nouvelle d'Évry. Menée entre 2017 et 2018, dans le cadre d'une action pédagogique en relation avec la Chaire partenariale d'enseignement et de recherche PEP - Patrimoine, Expérimentation, Projet - dont le siège est l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, cette étude

a rassemblé étudiants, enseignants et chercheurs spécialisés en architecture et patrimoine qui ont arpenté et étudié le territoire d'Évry et ses constructions. En collaboration avec les équipes de la DRAC et de la Ville d'Évry, dans un périmètre convenu limité à la Ville Nouvelle sur le territoire de la commune d'Évry en 2018, prenant en compte des bâtiments livrés à partir de 1970, quinze ensembles ont été présentés à la Commission Régionale Patrimoine et Architecture du 15 novembre 2018 où le label leur a été attribué. Quatorze d'entre eux ont été acceptés par leurs propriétaires. Un ensemble de Courcouronnes anciennement labellisé Patrimoine du XXème siècle, a rejoint cette liste. Nous vous invitons à (re)découvrir ces quinze édifices au fil du présent livret.

La Ville d'Évry-Courcouronnes a développé au sein de ses services un pôle dédié à la valorisation de son patrimoine bâti et paysager, inscrivant la Commune – et depuis 2019 son périmètre élargi à Courcouronnes – dans des dynamiques de valorisation du patrimoine à l'échelle communale et territoriale, dynamiques auxquelles s'associe également l'association CAAPP.



La Pyramide 14 - © Grand Paris Sud

Le choix des édifices : un parcours historique dans la ville

Il a d'abord été envisagé d'attribuer le label sur l'ensemble de la Ville Nouvelle, à l'instar de la labellisation de la Ville Nouvelle de la Grande Motte, mais c'est finalement un parcours patrimonial entre une sélection d'édifices remarquables qui a été retenu.

Ce parcours a vocation à valoriser les bâtiments labellisés autant qu'à permettre d'attirer l'attention sur les ensembles bâtis et paysagers cheminés, qu'ils soient reconnus par d'autres dispositifs patrimoniaux ou simplement porteurs d'une valeur d'identité du territoire et des quartiers parcourus.

En arpentant ce parcours, on découvre, en passant d'un quartier à l'autre, l'évolution de la pensée architecturale.



A/ COEUR DE VILLE

- 1- Gare RER Evry
Courcouronnes
- 2- Ensemble Hôtel de ville
Cathédrale Chambre de
Commerce
- 3- La Butte Creuso
- 4- Cité administrative
- 5- Patinoire
- 6- Ensemble des Pyramides

B/ QUARTIER CHAMPS ELYSÉES

- 7- Cité artisanale
- 8- Groupe scolaire
Champs-Élysées
et sculpture
- 9- Ensemble de
logement les Champs-
Élysées

C/ ÉCOLE JACQUES CARTIER

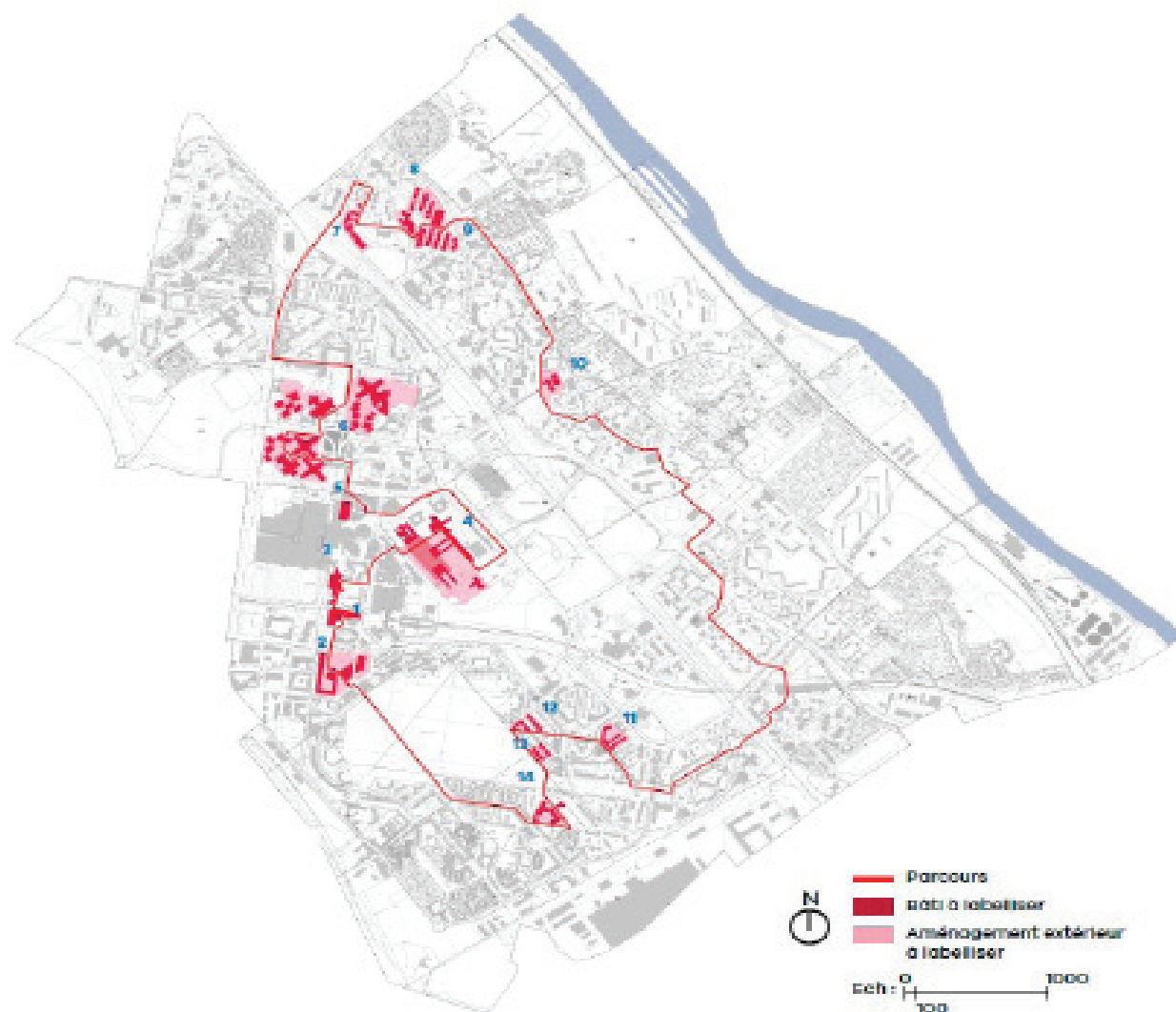
- 10- École Jacques Cartier

D/ ERINETTES

- 11- Villa Charles Delescluz
- 12- Ensemble de logements
rue Henri Rochefort
- 13- Ensemble de logements
Square Edmond Moreau

E/ AUNETTES

- 14- École Lapérouse et
Bibliothèque des Aunettes



Comment faire vivre le label ?

Le présent livret reprend l'exposition qui s'est tenue d'octobre à novembre 2023 Cours Blaise Pascal, organisée par la Ville d'Évry-Courcouronnes en collaboration avec la DRAC Ile-de-France et les associations CAAPP et MAVN, s'inscrivant dans une série d'actions axées sur la valorisation du label ACR sur Évry-Courcouronnes et de son patrimoine bâti et paysager plus globalement.



14

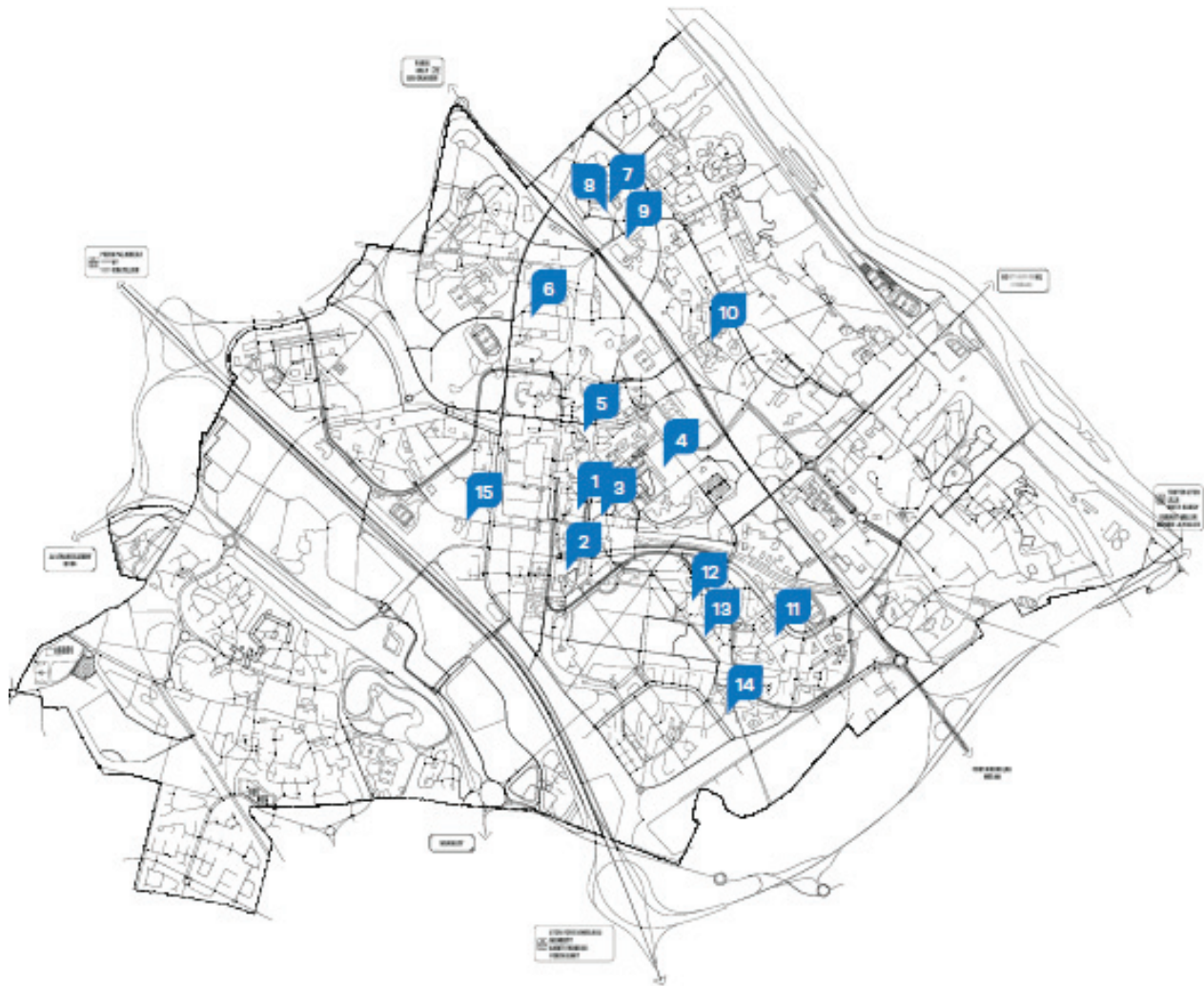
En collaboration avec la Ville d'Évry-Courcouronnes et la DRAC Ile-de-France, en complément de l'exposition et de ce livret, le CAAPP lance une série d'activités pédagogiques afin de pousser les réflexions sur les moyens de valorisation des ensembles labellisés et du patrimoine communal.

Le CAAPP, c'est le résultat de cette dynamique patrimoniale qui avait conduit en 2017 la Ville d'Évry à solliciter les équipes de l'ENSA Paris-Belleville au détour de l'étude de labellisation, pour valoriser un patrimoine plus ancien d'Évry, la Maison Sainte Geneviève, remontant au XVII^e siècle, située à Grand Bourg. Le projet patrimonial coïncidant alors avec le souhait des écoles d'architecture franciliennes, du Ministère de la culture et de l'association Bellastock de développer un lieu francilien où se rencontrer autour d'une pédagogie par l'expérimentation échelle 1:1

et favoriser les interactions avec l'ensemble des corps de métiers de la construction et de l'aménagement, pour étudier et imaginer les territoires habités d'aujourd'hui et de demain. Le projet de développer un lieu de pédagogie, d'expérimentation, de recherche et de formation autour de l'architecture a ainsi pris forme sur Évry-Courcouronnes, se développant depuis 2018 en Centre dédié aux croisements entre Art, Architecture, Paysage et Patrimoine, le CAAPP, constitué en association depuis fin 2022 et opérant de manière pluri-interdisciplinaire à la valorisation du patrimoine local et francilien, comme au développement de pratiques et de réflexions sur la fabrique architecturale, urbaine et paysagère, poursuivant ainsi le travail amorcé avec l'étude de labellisation ACR de la Ville Nouvelle d'Évry.

Outre la pose attendue prochainement de plaques ministérielles avec la mention du label ACR sur chaque édifice, diverses promenades, visites, supports, conférence de presse, etc., sont proposées par la Ville d'Évry-Courcouronnes depuis 2019 lors des Journées Nationales de l'Architecture (JNA), qui ont lieu chaque année mi-octobre, et sont l'occasion de faire découvrir les métiers de l'architecture au grand public.

L'ensemble des sites labellisés



Liste des sites labellisés

- | | |
|---|--|
| 1 – Gare d'Évry-Courcouronnes | 9 – Ensemble de logements des Champs-Élysées |
| 2 – Place des Droits de l'Homme et du citoyen | 10 – Ecole Jacques Cartier |
| 3 – Butte Creuse | 11 – Villa Delescluze |
| 4 – Cité Administrative | 12 – Maison rue Henri Rochefort / allée Gustave Cluseret |
| 5 – Patinoire | 13 – Square Moreau |
| 6 – Pyramides | 14 – Ecole Lapierre et bibliothèque des Aunettes |
| 7 – Cité artisanale | 15 – Mosquée d'Évry-Courcouronnes |
| 8 – Groupe scolaire des Champs-Élysées | |

La gare d'Évry-Courcouronnes

La gare d'Évry-Courcouronnes est l'une des quatre nouvelles gares créées sur la nouvelle branche du RER, mise en service en 1975 pour desservir la Ville Nouvelle.

L'architecture, par sa monumentalité et l'utilisation du métal en structure et du revêtement céramique dans la partie souterraine, fait référence à l'architecture ferroviaire du XIXème siècle. La volonté de s'inscrire dans le paysage urbain est visible dans la forme allongée d'un immeuble occupé en souterrain par le linéaire des quais de voyageurs, qui se rehaussent dans un élan dynamique pour se porter au niveau de la rue et de la dalle piétonne, révélant ainsi le caractère du lieu de déplacement. La gare participe pleinement de cette manière à l'espace public du cœur de ville en faisant la jonction avec le cheminement installé sur la dalle supérieure menant au centre commercial sans obstacle. Cet édifice a fait l'objet d'articles dans la plupart des revues d'architecture lors de son ouverture et son inauguration, recevant de favorables critiques.

La tour de l'horloge en brique et l'entrée monumentale sont rajoutées au bâtiment en 2009.

L'anecdote

L'architecte de la gare d'Évry-Courcouronnes ne connut qu'une courte carrière. Bernard Hamburger, né en 1940, mourut en effet prématurément des suites d'une sclérose en plaque en 1982. Il était le fils de Jean Hamburger, médecin et essayiste, membre de l'Académie Française dès 1965, et éminent néphrologue, spécialiste de l'étude des reins et des maladies rénales. Sa mère, Annette Haas fut une brillante pianiste. Mais on connaît beaucoup mieux son frère, le célèbre chanteur et compositeur Michel Berger, décédé lui aussi de façon prématurée d'une crise cardiaque en 1992.

La ligne Paris/Évry-Courcouronnes, avec prolongement vers Corbeil-Essonnes, fut mise en service le 6 décembre 1975. A cette occasion, le premier convoi, auquel avait été conviés de nombreux officiels, fut accueilli en gare d'Évry-Courcouronnes de façon très protocolaire. Un immense buffet avait été dressé le long du quai d'arrivée et le champagne coula à flot. Il faut dire que la SNCF n'avait ouvert aucun nouveau tronçon en France depuis 1946 !

Adresse : Cours Marc Seguin (centre-ville)

Date d'inauguration : 1975

Architectes : Bernard HAMBURGER pour AREA



La place des Droits de l'Homme et du Citoyen

L'ensemble, composé de l'Hôtel de Ville, de la Cathédrale et de la Chambre de commerce et d'industrie, forme une entité qui donne à la ville d'Évry-Courcouronnes un centre de pouvoir autre que la Préfecture et un centre symbolique autre que le centre commercial voisin et son Agora. En ce sens, son édification marque le retour aux valeurs urbaines traditionnelles et la fin de la période pionnière, plus expérimentale, qui a marqué la naissance de la Ville Nouvelle.



Composé en plan autour d'une place publique, l'ensemble du bâti est repérable au premier coup d'œil par l'utilisation de la brique en revêtement des façades. Le Clos de la Cathédrale, qui referme l'espace autour du bâtiment religieux comme à l'époque médiévale, marque une volonté de continuité historique évidente. La recherche de l'ordonnance architecturale globale est singulière : l'impression d'unité est évidente mais chaque bâtiment est fortement différencié dans sa forme. Outre les matériaux utilisés, qui les apparente, on observe néanmoins entre eux des rapports de dimensionnement et de volumétrie (la toiture de la Chambre de commerce, long cylindre mis à plat, renvoie au cylindre debout de la cathédrale par exemple). Tous ces bâtiments ainsi que l'aménagement de la place publique sont significatifs de l'architecture et de la composition urbaine telles qu'on les pensait au milieu des années

1980 et pendant les années 1990. On ne pourrait choisir meilleur exemple pour illustrer l'évolution de la pensée sur la ville contemporaine au tournant du XXI^e siècle à Évry-Courcouronnes.

L'anecdote

Ce magnifique ensemble architectural, conçu à la fin des années 1980 et au début des années 1990 pour donner un véritable centre et un repère de pouvoir à la Ville Nouvelle, reçu deux visites exceptionnelles à l'occasion de sa création. D'abord, en septembre 1991, celle du Président de la République, François Mitterrand, qui, à l'invitation du maire Jacques Guyard, vint inaugurer le nouvel hôtel de ville et y prononcer un discours au sein de la toute nouvelle salle du Conseil Municipal. C'était la grande époque du Parti Socialiste, omniprésent sur la ville, et Jacques Guyard était alors Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique dans le cadre du ministère d'Edith Cresson. L'autre visite, encore plus médiatisée, fut celle du Souverain Pontife Jean-Paul II en août 1997 pour procéder à la consécration de l'édifice religieux conçu par Mario Botta, seule cathédrale construite au XX^e siècle en France. Le Pape avait profité des Journées Mondiales de la Jeunesse qui se déroulaient alors à Paris et fut acheminé sur le site par hélicoptère.

Adresse : Place des Droits de l'Homme et du Citoyen (centre-ville)

Date d'inauguration :

1990 : Chambre de commerce et d'industrie

1991 : Hôtel de Ville

1995 : Cathédrale

Architectes :

Cathédrale : Mario BOTTA

Hôtel de ville : Jacques LÉVY, Jean-Luc MÜLLER, Jean-Charles POISAY

Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne : Martine et Philippe DESLANDES

Conception de la place des Droits de l'Homme et du Citoyen : Kathryn GUSTAFSON



©Ville d'Évry-Courcouronnes

La Butte Creuse



Ce bâtiment met en scène un immeuble de logements collectifs qui, dans son dessin (il est percé d'un grand vide), conteste la monumentalité des barres d'habitation du début des années 1960. Dans son aspect général, il mélange les hommages à l'architecture moderne et à l'architecture traditionnelle, allie le vocabulaire de l'immeuble avec celui de la maison de ville (toits pentus en ardoise, évoquant ce type d'habitat). Perché sur une dalle et par endroit sur quatre niveaux de parkings souterrains, il abrite en même temps une rue extérieure à l'air libre, qui le longe, bordée de petits commerces.

En s'inspirant de la ville traditionnelle (maisons, petits commerces, ouverture sur la rue) il manifeste ainsi au début des années 1980 la défiance des architectes et des habitants pour les solutions théorisées dans les années 1970 et concrétisées dans la première phase de développement de la Ville Nouvelle. Le bâtiment H1 de la Butte creuse s'est aujourd'hui imposé comme le lien indispensable entre la gare du RER, le centre commercial et l'Agora grâce à son insertion intelligente dans son environnement via l'allée Jacquard.

L'anecdote

L'impressionnant immeuble de Pierre Riboulet, qui mélange avec bonheur architecture d'immeuble et imbrication de maisons de ville, surplombe de toute sa hauteur la place Mendès-France sous l'appellation de « Butte Creuse ».

C'est à François Desbrières, architecte, que l'on doit ce concept. En tant qu'urbaniste qui sculpte le vide entre les volumes construits, son parti était de faire une pyramide inversée, dont la pointe serait au milieu de la place Mendès-France et les côtés limités par les immeubles hauts des Passages d'une part et de l'allée Jacquard d'autre part. D'où le nom attribué à cette partie du centre-ville. Discrète sur la place des Terrasses, la statue de « l'homme gris » de l'artiste Fernando Moreno Robledo, d'origine andalouse, rappelle que ce grand sculpteur, décédé en 2020, avait envisagé d'installer une cinquantaine de fourmis métalliques sur la Tour Eiffel ! Le COVID, les restrictions budgétaires et sa mort prématurée eurent raison d'un projet qui devait se monter à 200 000 euros.

Adresse : 13, allée Jacquard (centre-ville)

Date d'inauguration : 1984

Architectes : Pierre Riboulet



©Ville d'Évry-Courcouronnes

La Cité administrative



L'ensemble, formé par la Cité administrative (Préfecture et Conseil Départemental) et le Palais de Justice, constitue le noyau initial de l'urbanisation de la Ville Nouvelle. Son architecture manifeste le pouvoir étatique à la fin des années 1960 : son plan masse montre la volonté de créer un premier ordonnancement symbolique. Les éléments essentiels de sa composition sont le cabinet du Préfet, le Conseil départemental, le palais de Justice, les chambres pénales et les chambres civiles. Regroupées autour d'une pièce d'eau, ces trois fonctions ont reçu un traitement architectural monumental manifestant un projet de société fort, d'esprit moderniste, tourné vers le progrès tel qu'on l'entendait à l'époque de la construction.

Cet ordonnancement très symbolique des différents pouvoirs et l'aspect imposant de l'ensemble s'inspire, entre autres et toute proportion gardée, de la Ville Nouvelle de Brasilia inaugurée en 1960.

Parmi les éléments notables de l'ensemble, le jardin japonais dans le parc, et la salle des cent pas du tribunal.

Cet ensemble a été conçu par le cabinet ATEA, Lagneau, Weill, Dimitrievic, agence architecturale à la pratique reconnue depuis le début des années 1960 au niveau national, justifiant également cette proposition de

labellisation. Cette réalisation a fait l'objet de plusieurs publications dans les revues spécialisées en architecture.

L'anecdote

Lorsqu'en 1964 le petit village d'Évry-Petit-Bourg se trouve brutalement propulsé au rang de préfecture du département tout nouvellement créé sous le nom d'Essonne, il n'y a bien sûr aucun bâtiment susceptible d'accueillir les services. C'est donc à Corbeil-Essonnes, ex-sous-préfecture de feu la Seine-et-Oise, qu'incombera l'accueil de ces derniers, de façon provisoire, en partie dans un ensemble préfabriqué sis au lieu-dit « Les Tarterêts », en partie dans les bâtiments jusqu'ici affectés au sous-préfet. Il faudra attendre 1971 pour qu'Évry, devenue Ville Nouvelle, se voit enfin dotée d'une impressionnante cité administrative où l'architecte Guy Lagneau donna libre cours à sa passion pour le béton brut de décoffrage. Le premier préfet à prendre alors possession des lieux fut Michel Aurillac. Cela lui valut le surnom de « Préfet aux champs » ! Ses seuls voisins étaient en effet les morts du cimetière communal, déplacé aussi loin du village en 1832 en raison de la grave épidémie de choléra.

Adresse : Rue des Mazières (centre-ville)

Date d'inauguration :

1971 : Cité administrative

1975 : Palais de Justice

Architectes :

Guy LAGNEAU pour ATEA (Atelier d'études architecturales),

Z. BUTKOVIC (architecte assistant)

Architecte d'intérieur :

J.L. GUINOCHET, G. HAMMON,

Pierre GUARICHE







©Ville d'Évry-Courcouronnes

La Patinoire

La patinoire fait partie de l'ensemble « Agora », conçu dans l'optique de dynamiser le centre de la Ville Nouvelle, qui représente l'un des premiers exemples de conception alliant équipements publics et privés. On y trouve en plus de la patinoire : un centre commercial régional, une médiathèque, une piscine, un théâtre labellisé Scène Nationale, une salle de spectacle de grande capacité, un cinéma.

Innovant par la conjugaison d'équipements sportifs et commerciaux, ainsi que culturels et de loisirs, ce programme intégré préfigure les grands complexes tertiaires des années 1990. Ainsi joue-t-il un rôle majeur dans l'animation du quartier et dans la création du centre de la Ville Nouvelle.

La structure apparente de la patinoire et son mode d'éclairage naturel en font un bon exemple de l'architecture du début des années 1970.

C'est par ailleurs l'équipement intégré à l'Agora ayant subi le moins de transformations depuis sa construction.



L'anecdote

On a tôt fait de confondre dans leurs appellations respectives le centre commercial régional d'Évry 2, (*aujourd'hui le Spot*), et le concept d'Agora qui regroupe essentiellement les structures culturelles mais aussi sportives de la Ville nouvelle. L'ensemble fut inauguré le 19 mars 1975, précédant dix jours de festivités intensives. À elle seule, la patinoire représentait une véritable révolution puisqu'il n'en existait alors qu'une seule à Viry-Châtillon. Elle porte le nom de François Le Comte, en hommage à celui qui était alors président de la section patinage artistique de l'association sportive SCA 2000 d'Évry de 1980 à 1991. À ce jour, le bâtiment se présente sous la forme d'un vaste quadrilatère de 52 mètres sur 26 permettant de recevoir 250 spectateurs. Elle accueille actuellement le club résidant des Jets d'Évry-Viry pour des compétitions de hockey sur glace. Ce club a été fondé en 2015 suite à la fusion des Peaux-Rouges d'Évry et des Jets de Viry-Châtillon et évolue actuellement au troisième niveau national en division 2.

Adresse : Allée de l'Agora (centre-ville)

Date d'inauguration : 1975

Architectes : Jean LE COUTEUR, avec la collaboration de Gérard KHALIFA



©Ville d'Évry-Courcouronnes

Les Pyramides

Conçu par une équipe pluridisciplinaire, le projet des Pyramides remporte le concours international « Évry 1 » à deux tours. Organisé en 1971 et 1972, ce dernier eut un retentissement inégalé jusqu'alors, par l'ampleur de son programme mais aussi par son caractère innovant et expérimental dans le processus d'aménagement urbain. Il prévoyait la réalisation d'une haute densité de logements (7 000) et d'équipements collectifs intégrés à un véritable projet urbain. Afin de répondre aux besoins de la Ville Nouvelle sans faire appel à la construction d'une tour ou d'une barre, un nouveau quartier avec ses infrastructures et des espaces verts devait voir le jour.



Le projet participe à la construction d'un espace public et à la réflexion sur le rôle de l'art dans celui-ci. Le quartier accueille plusieurs œuvres : le Dragon, le Déambulateur, et anciennement, le signal sonore des frères Baschet.

Immédiatement saluées par de nombreuses publications, les Pyramides furent perçues comme un modèle alternatif aux grands ensembles, explorant les possibilités des principes de l'immeuble à gradins.

L'anecdote

Chacun le sait : l'ensemble architectural d'Évry 1 fut l'objet d'un concours dont les différentes maquettes furent exposées à Paris au Grand Palais en 1972, avec ouverture au grand public. Par contre, on ignore souvent que de nombreuses personnes, habitant pour la plupart Paris dans des conditions plus ou moins précaires, firent part d'un enthousiasme évident à l'idée de pouvoir s'installer dans des logements aussi séduisants par leur conception et le cadre de vie qu'ils proposaient. Le journal Le Monde faisait alors la promotion de cette ville où, en quelques minutes, l'on pourrait se rendre à pied à son travail. Les concepteurs reprenaient à l'envie cette idée qu'avait en son temps lancée Alphonse Allais, celle « d'installer la ville à la campagne ». Le pari était fou, voire irréalisable et pourtant l'engouement ainsi suscité en fit la preuve. Évry devenait ainsi dans la presse la « ville à vivre », celle où il ferait désormais bon d'habiter, une ville jeune, dynamique, verte et destinée à un avenir lumineux.

Date d'inauguration : 1972

Architectes : MME AUTRANT, GRUBER, MACARY, ZUBLENA, ANDRAULT, PARAT, CELNIK, SIRVIN, ROUSSET, LONGO, MOLLE,

Paysagiste : Mme BOZELLEC

Sculpteurs : Bernard et Yvette ALLEAUME

Polychromie : Bernard LASSUS

Ingénieurs structures : J-C. et M. BACON



©Ville d'Évry-Courcouronnes





©Ville d'Évry-Courcouronnes

La Cité artisanale

Le programme de ce centre artisanal est original. Intégrée dans un quartier, cette cité est significative du rôle que la Chambre des métiers et l'Epévy souhaitaient assigner à ce type d'activités : au cœur de la vie urbaine et non pas confiné dans une zone périphérique. L'architecture expressionniste choisie pour l'endroit renvoie au désordre maîtrisé des ensembles d'ateliers artisanaux tels qu'on les redécouvre alors dans les faubourgs parisiens dès le milieu des années 1970. La traduction contemporaine de ce modèle par des architectes, alors qu'il est à l'origine issu d'une tradition non savante, donne lieu ici à un ensemble cohérent et pittoresque. L'ensemble est conçu en brique, avec des revêtements de toiture et des menuiseries métalliques. Il est également traversé d'un cheminement piéton serpentant entre les bâtiments. L'originalité du concept de la Cité artisanale tient principalement au fait que les logements des artisans sont partie prenante des ateliers et constituent une seule et unique entité.

L'habilité avec laquelle les éléments standards de construction sont ici mis en œuvre dans un assemblage simple mais original est à souligner.

L'anecdote

Le Cité artisanale du quartier des Champs-Élysées s'inscrit de façon parfaite dans le mouvement architectural dit « expressionniste » qui se développa principalement en Europe du Nord pendant les premières décennies du XXème siècle mais s'illustra aussi bien plus tard comme en Australie avec l'Opéra de Sydney. Ce fut le premier projet de trois jeunes architectes, qu'ils menèrent en parallèle avec un ensemble de 150 logements HLM à Fécamp. Le logement social constitua d'ailleurs une part constante dans la production de leur agence. A la fin des années 1990, les structures connurent un abandon progressif et un inquiétant phénomène de délabrement. Il fut enrayé en partie par la mobilisation d'un collectif d'habitants regroupés en association souhaitant conserver au projet d'origine sa vocation avant-gardiste.

Adresse : Rue Alexandre Soljenitsyne (Champs-Élysées)

Date d'inauguration : 1976

Architectes : Dominique BASTID, Patrice BAZAUD, Michel GRAVAYAT



©Ville d'Évry-Courcouronnes

Le groupe scolaire des Champs-Élysées

Le groupe scolaire des Champs-Élysées, avec la Cité artisanale et les 240 logements construits à proximité immédiate, constitue un ensemble conçu pratiquement à la même époque que les Pyramides et dont les ambitions sont quasiment opposées. Ici, peu de densité, pas d'équipements intégrés (c'est-à-dire pas de bâtiments rassemblant à la fois une école et des logements par exemple), pas de dalle, que des cheminements piétons, pas de parkings souterrains, des parkings silos. L'objectif est d'expérimenter un mode de vie adapté à la suburbanité, sans pour autant privilégier la maison individuelle.

Le groupe scolaire révèle une singularité dans ses matériaux et leurs modes de mise en œuvre. La maîtrise du travail manuel, du travail bien fait avec des matériaux industrialisés y est recherchée. En opposition avec les matériaux lisses, glacés et d'aspect impeccable, on y voit des blocs en ciment rugueux, du béton coulé en place, des planchers en poutrelles et des hourdis de ciment aux plafonds des classes, des bois vernis, des circuits électriques non cachés. Tout ceci reprend le vocabulaire du mouvement brutaliste anglais pour défendre un mode de production créatif, fondé sur le développement de l'individu et de l'attention au geste artisanal sans pour autant rejeter les bienfaits du mouvement moderne.

L'anecdote

Avec ce bâtiment, on entre de plain-pied dans le concept d'architecture brutaliste qui s'est particulièrement épanoui des années 1950 aux années 1970. Georges Maurios en est un parfait adepte, prenant le pari de faire fi de tout type d'ornements et s'attachant au caractère brut du béton et du parpaing. Il n'est pas inutile de savoir qu'il fut l'un des disciples de Le Corbusier (à vrai dire son bras droit) mais surtout l'un des grands concepteurs de la ville indienne de Chandigarh, décidée par le Premier ministre de l'époque, Jawaharlal Nehru. Ville Nouvelle du nord de l'Inde, capitale des états du Pendjab et du Haryana depuis l'indépendance, elle fut classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2016. Sait-on également qu'il participa à la création, en 1969, d'UP 8, la future école d'architecture de Paris-Belleville qui est à l'origine du travail de labellisation présenté ici ? Cette notoriété donne encore plus de prestige à la modeste école des Champs-Élysées s'il en était besoin.

Adresse : 26 rue de Sion (Champs-Élysées)

Date d'inauguration : 1977

Architectes : Georges MAURIOS



©Ville d'Évry-Courcouronnes

L'ensemble de logements des Champs-Élysées

Le groupe scolaire des Champs-Élysées et la conception de l'ensemble de ces logements dans le quartier des Champs-Élysées par Bernard Kohn annonce le tournant pris plus tard par la Ville Nouvelle d'Évry dans le domaine du logement collectif. Cet ensemble marque le retour à la rue vécue comme un espace de vie. Bernard Kohn milite alors pour une architecture non théorique et absolument non monumentale. L'important pour l'habitant ou bien le visiteur est d'être au cœur de l'activité, dedans, à l'intérieur comme à l'extérieur.



L'extérieur est un vrai lieu incitant à l'utilisation et non uniquement réservé au regard. Ce faisant, Bernard Kohn revendique une position critique vis-à-vis de réalisations comme le quartier des Pyramides.

L'étape suivante sera l'expérimentation du retour à la forme « village » comme on le verra au quartier des Épinettes. Notons par ailleurs que l'architecte ménage dans son dessin la possibilité de faire évoluer les espaces privatifs et de gagner de la surface, au gré de la volonté des habitants.

Cet ensemble architectural s'articule avec le groupe scolaire des Champs-Élysées, dont l'architecte, Georges Maurios est l'associé de Bernard Kohn.

L'anecdote

On aurait pu penser que le nom de « Champs-Élysées » aurait été donné avec excès de prétention en comparaison à l'avenue triomphale de Paris. Il n'en est rien bien sûr. Cette dénomination existe déjà pour cette pièce de terre sur des documents du XVIII^{ème} siècle. La légende en raconte l'origine. La paroisse d'Évry, sous l'Ancien Régime, était un lieu privilégié de résidence pour la noblesse et la bourgeoisie parisiennes. C'est là qu'au XVII^{ème} siècle vécut entre autres la Montespan, favorite de Louis XIV, puis son fils le Duc d'Antin. À une journée environ de distance de la capitale en carrosse, les différents souverains ne manquaient pas d'y faire étape. Louis XIV, bien sûr, Louis XV, mais aussi plus tard le roi Louis XVI. On raconte qu'à l'occasion d'une visite, il fit une revue de troupes sur cet emplacement. Comme il arrivait qu'à Paris des revues de ce type s'organisent (avant l'heure de nos défilés) sur cet espace baptisé Champs-Élysées dès la fin du XVIII^{ème} siècle, la similitude s'imposa dans la toponymie.

Adresse : Rue Johannes Gutenberg (Champs-Élysées)

Date d'inauguration : 1977

Architectes : Bernard KOHN



©Ville d'Évry-Courcouronnes

L'école Jacques Cartier

On peut considérer cette école primaire mixte pilote comme le premier équipement public de quartier, fondant l'existence pour les habitants de l'idée de Ville Nouvelle.

Située à l'articulation des quartiers construits dans le prolongement du vieux bourg et du quartier du Champtier du Coq, elle a été conçue par son architecte avec les conseils de l'Association pour l'Environnement Pédagogique et le concours de la Compagnie d'Etudes et d'Aménagement. Son plan est original par sa conception à aire ouverte, expérimentée notamment pour accompagner la mixité filles et garçons

La construction modulable du bâtiment vise, si l'on reprend les termes de la circulaire Deygout de 1973, à « favoriser l'individualisation de l'enseignement, la pédagogie de soutien, le travail en équipe, le décroisement des classes et des disciplines, ainsi que l'ouverture sur le monde extérieur ».



L'anecdote

Il eut été logique qu'une telle école, vu son nom, se localise plutôt dans le quartier sud de la Ville Nouvelle, dit quartier des navigateurs. C'est d'ailleurs le cas de l'école primaire Marco Polo. En l'occurrence, l'école élémentaire Jacques Cartier, structure novatrice en matière « d'école ouverte », fait partie d'un autre ensemble, celui du Champtier du Coq, quartier emblématique construit dès les origines de cette soudaine urbanisation. Et c'est un véritable hasard qui fut à l'origine de ce nom de baptême en 1972. En effet, toute une équipe de réflexion s'était constituée lors de la réalisation de cette entité architecturale, avec en particulier la présence d'un étudiant canadien. Son implication fut remarquée par le maire de l'époque, Michel Boscher, qui prit la décision d'officialiser pour l'école le nom du navigateur malouin Jacques Cartier, explorateur du golfe du Saint-Laurent, qui donna d'ailleurs à ce pays le nom de Canada, ce qui voulait alors dire en iroquois « village ».

Adresse : 3 rue de Montespan (Champtier du Coq)

Date d'inauguration : 1971

Architectes : François PRIEUR



©Ville d'Évry-Courcouronnes



La Villa Charles Delescluze

L'ensemble illustre la volonté d'un retour à des formes urbaines traditionnelles. Il participe à la construction d'un espace public en opposition franche avec les Pyramides dans son fonctionnement (grands bâtiments intégrant plusieurs fonctions, et système de dalles) et s'inscrit dans la continuité de l'ensemble construit par Bernard Kohn dans le quartier des Champs-Élysées (petits immeubles tournés vers une rue intérieure, comme les villas à Paris au XIX^{ème} siècle) en bouleversant son esthétique moderniste.



L'abondance de son ornementation, son pittoresque, voire sa fantaisie ont été soulignés par la critique contemporaine et la villa des Glycines peut être interprétée comme un essai bienvenu de recherche d'une convivialité sans prétention, en accord avec l'attente des habitants. Par son aspect, la villa des Glycines a marqué l'architecture domestique en France à son époque.

L'anecdote

Nous sommes ici dans le cadre du quartier des Épinettes, avec une réalisation encore prestigieuse. Né au Maroc, Alain Sarfati est en effet un architecte d'une renommée internationale exceptionnelle. Cette « Villa des Glycines » où le retour à la tradition est indéniable, ne doit pas nous faire oublier des réalisations phares du grand maître. Songeons à l'Ambassade de France à Pékin, à l'extension de l'Université Panthéon-Assas, au Palais des Congrès de Perpignan, à la nouvelle université Jussieu, à la réhabilitation des Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix... Sans oublier les nombreuses réalisations qui marquèrent les villes nouvelles d'Ile-de-France à Melun-Sénart, à Marne La Vallée, à Cergy-Pontoise. L'homme a travaillé également sur le développement du Grand Paris. On dit de lui qu'à la diversité des situations, il répond toujours par une diversité des réponses, en visant à faire jouer à l'architecture un rôle social, culturel, artistique et technique.

Adresse : Villa Charles Delescluze (Épinettes)

Date d'inauguration : 1982

Architectes : Alain SARFATI



©Ville d'Évry-Courcouronnes

L'ensemble de logements, rue Henri Rochefort et allée Gustave Cluseret

L'ensemble de 34 logements en accession à la propriété est représentatif du travail que son architecte Jean-Pierre Watel mène sur la qualité du logement collectif depuis le début des années 1970.

Les logements prennent ici la forme de maisons mitoyennes, aux espaces intérieurs recherchant l'intimité pour les membres des cellules familiales qui les habitent.



Comme on le voit pour d'autres réalisations de l'architecte, l'articulation entre le parking et la résidence est originale, l'accès de la maison se faisant directement par le garage situé dans les parties communes. L'aspect extérieur est soigné et le déroulé de façade, sur lesquelles sont placées les portes d'entrée, la marquise qui les surmonte et les fenêtres des chambres, témoigne d'une composition recherchée et surprenante dans les rythmes d'ouverture et dans les effets de polychromie des menuiseries bois ou métalliques. Les volets aux couleurs vives, la présence du végétal, l'utilisation de la brique, donnent un aspect presque villageois à l'ensemble, rappelant aussi les maisons ouvrières du nord de la France, dont est originaire l'architecte.

Cet ensemble montre le souhait de se tourner à Évry vers des constructions à échelle humaine.

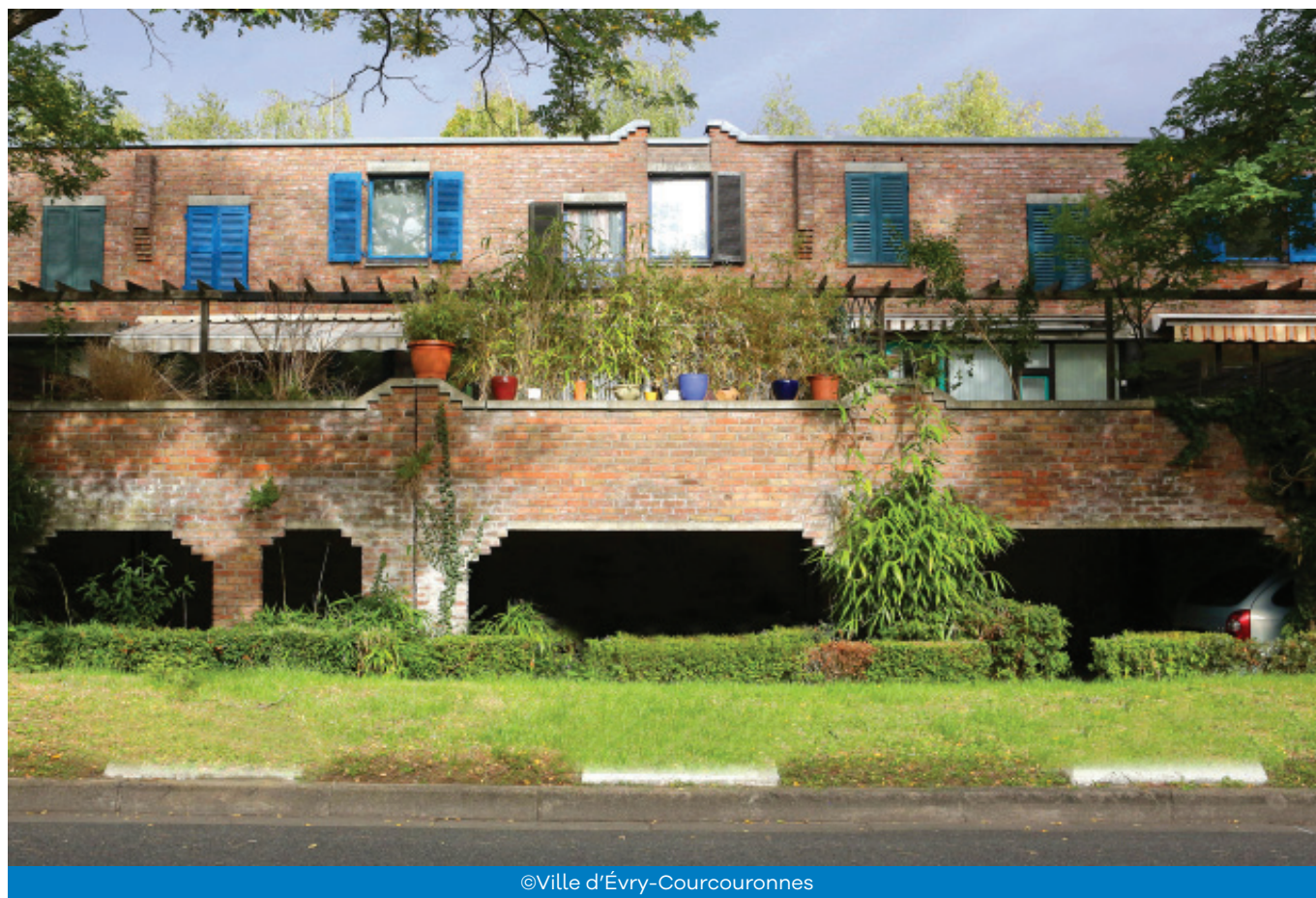
L'anecdote

On ne peut parcourir le quartier des Épinettes sans s'interroger sur la concentration importante de noms de rues et d'établissements associés à des acteurs de la Commune de Paris. Il est rare en effet de trouver une telle unité. Elle s'explique par le fait que lorsque le quartier des Épinettes émerge au début des années 1980, la nouvelle municipalité est conduite par le Parti Socialiste et s'inscrit dans une dynamique de politique de gauche pour bien se démarquer des 30 ans de gouvernance de la droite gaulliste. On trouve donc là l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui furent force d'opposition au régime du Second Empire et partie prenante de la révolte communarde. Parmi ces personnalités, Henri Rochefort, fondateur du journal « La Lanterne », homme aux multiples visages, anticlérical, nationaliste puis boulangiste, socialiste mais aussi anti-dreyfusard, et Gustave Cluseret, compagnon d'armes de Garibaldi, fortement soutenu par les Communards malgré son rôle controversé.

Adresse : rue Henri Rochefort et allée Gustave Cluseret (Épinettes)

Date d'inauguration : 1982

Architectes : : Jean-Pierre WATEL



Les logements square Edouard Moreau,

« Les Cottages »

Le quartier des Épinettes, conçu et réalisé en quatre phases sur une dizaine d'années entre 1977 et 1987, est le lieu de l'expérimentation sur la Ville Nouvelle d'Évry pour l'architecture du logement de densité moyenne, sous toutes ses formes contemporaines. L'établissement public d'aménagement d'Évry (Epévy) a, pour chaque îlot constituant le quartier, déterminé un programme, dessiné des implantations et même donné des indications sur le style à employer. Cette collection d'architecture montre la diversité des positions adoptées par les architectes.



Les vingt maisons groupées autour du square Edouard Moreau, établies en front du parc des Coquibus, sont la manifestation d'une volonté de créer du lien social et d'envisager des lieux de vie confortables en préservant l'intimité des habitants. Réalisées sans grands moyens, selon une combinaison de mêmes volumes agencés astucieusement, la qualité de ces maisons est de posséder un espace intérieur qui s'articule autour d'un puits de lumière central animé par des demi-niveaux. On remarque également le traitement des façades en brique avec des salles de bains en encorbellement signalées par l'emploi du bois.

L'anecdote

Nous sommes ici en présence de logements bordant tout le Parc des Coquibus. Par rapport aux autres espaces verts, particulièrement denses sur la Ville Nouvelle, ce parc de 20 hectares a l'originalité d'être une création bien antérieure puisqu'il existait en tant que bois de chasse dès le XVIII^{ème} siècle d'où ses allées rectilignes qu'il ne fut pas nécessaire de modifier lors de l'ouverture au public entre la place des Droits de l'Homme et du Citoyen et les quartiers des Épinettes et des Aunettes. Si le nom de Coquibus, sous l'Ancien Régime, est souvent attribué à un nigaud ou à un ignorant, la toponymie locale voudrait qu'il se rattache à la légende d'un coq qui venait régulièrement se désaltérer dans les mares de la grange du même nom. Il a par ailleurs l'originalité d'être un lieu de mémoire avec des étapes incontournables comme l'Allée des Justes ou la stèle du Général Thomas Alexandre Dumas, seul général afro-caribéen de l'armée impériale, vendu enfant comme esclave par son père.

Adresse : Square Edouard Moreau (Épinettes)

Date d'inauguration : 1982

Architectes : Jean-Michel CHARUET



©Ville d'Évry-Courcouronnes

L'école Lapierre et la bibliothèque des Aunettes



Dans l'ensemble des propositions de labellisation Architecture Contemporaine Remarquable faites pour la Ville Nouvelle d'Évry, trois groupes scolaires, écoles maternelles et primaires, ont été retenus. Ces équipements publics de quartier ont fait l'objet d'une attention jamais démentie de la part de l'Épévy. Cet équipement est le plus récent des trois. Il reprend des dispositions en plan du groupe scolaire situé dans le quartier des Champs-Élysées, construit précédemment, en les actualisant sur le plan stylistique. Autant le groupe des Champs-Élysées inauguré sept ans auparavant témoignait de la culture moderniste de son auteur et de son attrait pour le brutalisme dans la mise en œuvre des matériaux, autant le groupe des Aunettes, auquel est joint une petite bibliothèque ouverte sur le quartier, est différent dans la recherche d'une architecture expressive mais rassurante, au caractère apaisé, aux références formelles évoquant une ambiance domestique en écho avec une représentation du monde de l'enfance insouciant, préservée et à part de tout conflit sociétal.

L'anecdote

Une dizaine d'écoles en France portent le nom de Georges Lapierre. Pour autant, cet instituteur syndicaliste mais aussi résistant qui mourut en déportation à Dachau en 1945 fut l'un des fondateurs du Syndicat National des Instituteurs pour lequel il créa cette publication remarquable qu'était chaque semaine « L'Ecole Libératrice ». C'est lui qui fut aussi le créateur de la Confédération de la Jeunesse au Plein Air. Impliqué avec Marc Sangnier dans la création et l'organisation des Auberges de Jeunesse, c'est par excellence l'homme des œuvres périscolaires dans toute leur diversité. La fougue qu'il consacra à l'école publique connut son prolongement dans des actions de résistance clandestine dans le cadre du réseau Libération-Nord. Militant infatigable pour la défense de la paix, antifasciste, antimunichois, on pouvait lire sous sa plume : « La paix universelle est l'aboutissement logique des constructions de la raison qui reste notre suprême secours et notre espoir suprême ».

Adresse : Impasse de la Juine (Aunettes)

Date d'inauguration : 1985

Architectes : Henri BARNOUD



Mosquée d'Évry-Courcouronnes

La mosquée d'Évry-Courcouronnes est l'une des plus grandes d'Europe. Elle peut accueillir jusqu'à 5 000 fidèles. Ses dimensions et la présence d'un minaret en font un marqueur de l'identité multiculturelle de la ville, à l'instar de la cathédrale et de la pagode.

Selon la tradition de l'espace musulman, deux impératifs ont guidé l'organisation générale : l'ouverture sur la vie extérieure et l'intimité des espaces intérieurs. Le bâtiment présente une remarquable unité de conception et de construction, avec un parti architectural radical : bien que d'aspect extérieur plutôt austère avec de hauts murs aveugles, le bâtiment frappe le visiteur par la richesse des décorations intérieures, financées par la fondation Hassan II et réalisé par des artisans marocains.

L'édifice témoigne en outre, à l'instar de la cathédrale de la Résurrection, du renouvellement de la pensée urbaine des Villes Nouvelles. Cela se traduit par l'édification de bâtiments faisant offices de repères facilitant la lecture et l'appropriation d'une ville par ses habitants, souvent déracinés.

L'anecdote

Comme par coïncidence, la cathédrale d'Évry et la mosquée de Courcouronnes furent ouvertes aux fidèles la même année. Beau signe d'œcuménisme dans cette ville où la diversité religieuse fait totalement partie du quotidien.

On retiendra pour les deux édifices une similitude de financement, dans des conditions bien sûr différentes. Pour la cathédrale, le geste du Ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang, qui apporta 5 millions de francs pour mettre en place un centre de recherche sur l'art sacré. Pour la mosquée de Courcouronnes, celui de la fondation Hassan II à qui nous devons la décoration de la salle de prières.

Adresse : 20 rue Georges Brassens (Canal)

Date d'inauguration : 1994

Architectes : Henri BARNOUD



©Ville d'Évreux-Courcouronnes

Bibliographie

Informations sur le label ACR sur le site internet du ministère de la Culture

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Centre-Val-de-Loire/Nos-secteurs-d-activite/Valorisation-du-patrimoine/Le-Label-architecture-contemporaine-remarquable>

Cadre juridique du label ACR

Loi du 7 juillet 2016 (article 78) relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (Loi LCAP), précisée par Décret du 28 mars 2017.

Etude pour la labellisation ACR de la Ville Nouvelle d'Évry

Sous la direction scientifique de Jean-Paul MIDANT, avec la collaboration de Marc DE FOUQUET, Pierre GOMMIER, Sandu HANGAN, Hlima MERCURIALI, Katia ROUX, et la promotion 2025-2017 du DSA (Diplôme de spécialisation et d'approfondissement) Architecture & Patrimoine de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville, Évry – LA VILLE NOUVELLE, LABEL ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE, PROPOSITIONS, Chaire partenariale d'enseignement et de recherche PEP Patrimoine Expérimentation Projet, commande de la DRAC Île-de-France au laboratoire IPRAUS de l'ENSA Paris-Belleville, Novembre 2018, 275 pages.



Remerciements

Merci à la [DRAC Ile-de-France](#) pour son soutien et tout particulièrement à [Katya SAMARDZIC-CROCHU](#) (*Conseillère en architecture*) ainsi qu'à [Marianne MERCIER](#) et [Jérôme BOHL](#) (*Correspondants label Architecture Contemporaine Remarquable*) pour leur collaboration ;

Pour leur contribution éditoriale, merci à :

[Medhy ZEGHOUE](#), *premier adjoint au Maire d'Évry-Courcouronnes, adjoint Éducation, laïcité, enseignement supérieur et recherche, culture et patrimoine,*

[Jean-Paul MIDANT](#), *historien en architecture, maître de conférences et directeur du DSA Architecture et Patrimoine ENSA Paris-Belleville ;*

[Joseph NOUVELLON](#), *président de l'association Mémoires et Avenir de la Ville Nouvelle,*

Enfin, merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce livret.



©Ville d'Évry-Courcouronnes

Equipe de rédaction

Jacques LONGUET, membre de l'association Mémoires et Avenir de la Ville Nouvelle, membre de l'association CAAPP ;

Joseph PARDE, Chef de projet Aménagement et Patrimoine, DGA Développement Territorial et Urbain, Ville d'Évry-Courcouronnes ;

Katia ROUX, Directrice développement de l'association CAAPP ;

Photographies

Angélique Mian, Marjolaine Roland

Grand Paris Sud

